

2

SUFFRAGE UNIVERSEL



Le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, la race, la religion et même la profession.

Il a fallu à différents groupes et à différentes personnes des décennies de lutte pour faire instaurer ce principe.

Dans les débuts de l'histoire du Canada, seuls les propriétaires ou ceux qui paient un certain montant d'impôt chaque année ou encore un loyer peuvent voter. Un petit nombre de personnes sont admissibles, essentiellement des hommes riches protestants.

Dès les années 1870, des Canadiennes font campagne, prononcent des discours et manifestent en public pour obtenir le droit de voter. Il faudra près de 50 ans pour apporter de véritables changements à cet égard. Le Manitoba fut la première province à adopter une loi à cet effet, en janvier 1916, et les femmes de l'Ontario ont obtenu le droit de voter et de se présenter aux élections provinciales le 12 avril 1917. En 1918, les femmes du Canada peuvent voter pour le gouvernement fédéral et elles obtiendront le droit de se présenter comme candidates fédérales en 1919.

Même si le Canada a permis aux femmes de voter, ce droit ne s'appliquait pas à toutes les femmes. Les femmes, ainsi que les hommes de plusieurs minorités ethniques et raciales, comme les Canadiens d'origine chinoise et japonaise et les Autochtones, furent privés du droit de voter pendant plusieurs décennies.

Les hommes issus des Premières Nations ne pouvaient voter que s'ils renonçaient à leurs droits issus de traités et à leur statut d'Indiens inscrits. Les Autochtones n'ont obtenu le droit de voter aux élections provinciales de l'Ontario qu'en 1954.

Le **suffrage universel** est l'octroi du droit de voter à toutes les citoyennes et citoyens adultes, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux Autochtones, aux minorités ethniques et religieuses et aux personnes qui ne possèdent aucune propriété.

En plus du suffrage universel, d'autres mesures ont été prises pour éliminer les obstacles au vote et rendre le vote plus accessible, notamment la prolongation des heures d'ouverture des bureaux de vote, le vote par anticipation, le vote par la poste, les bureaux de vote mobiles, les bureaux de vote accessibles aux fauteuils roulants et des aides aux électrices/électeurs non voyants, comme des bulletins en braille ou imprimés en gros caractères.

La *Charte canadienne des droits et libertés* a également aidé plusieurs groupes à imposer des changements aux lois électorales. Les juges au niveau fédéral, les personnes souffrant de maladie mentale et les détenus ont récemment obtenu le droit de voter. Le droit pour toutes les citoyennes et citoyens de voter et de se présenter comme candidate ou candidat est essentiel à toute société démocratique. Ces droits reposent sur de nombreux principes démocratiques, comme la tolérance politique, l'égalité des droits, les élections libres et justes et la participation citoyenne.

QUESTIONS D'ENQUÊTE

Comment le droit de vote a-t-il évolué au Canada ? Est-ce que l'égalité est essentielle en démocratie ?

RÉSUMÉ

Plusieurs groupes ont été privés du droit de vote par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, l'identité raciale et la religion. Le suffrage universel est le droit pour toutes les citoyennes et citoyens adultes de voter lors d'une élection et il a fallu à différents groupes des décennies de lutte pour faire instaurer ce principe.

Dans cette leçon, les élèves réfléchissent aux droits démocratiques au Canada, ainsi qu'à l'importance de l'égalité, de la tolérance politique et de la participation des citoyennes et citoyens à la vie démocratique. Après avoir passé en revue l'histoire du droit de vote au Canada, les élèves forment des groupes pour se pencher sur les actions des groupes et des personnes qui ont promulgué le suffrage universel et qui ont amélioré l'accessibilité du vote. Lors d'une dernière discussion, les élèves ont l'option d'évaluer les points tournants les plus importants dans l'évolution du droit de vote au Canada, ou d'exprimer en quoi l'égalité est essentielle en démocratie.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves seront en mesure :

- D'explorer les enjeux liés aux droits et aux responsabilités personnels et sociétaux (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Qualités personnelles) ;
- D'expliquer les actions de groupes et de personnes qui ont promulgué le suffrage universel au Canada (Concepts de la pensée critique – Cause et conséquence) ;
- De travailler en collaboration avec leurs camarades et de réfléchir de façon critique afin de rassembler des éléments de recherche, de les analyser et de les transmettre ;
- D'évaluer l'importance du chemin parcouru vers le suffrage universel au Canada et la démocratie moderne (Concepts de la pensée critique – Pertinence historique) ;
- D'adopter une attitude positive qui favorise la participation électorale et la mobilisation citoyenne (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Qualités personnelles).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

- Je peux expliquer les droits démocratiques dont nous jouissons, ici au Canada, et l'importance des principaux principes démocratiques ;
- Je peux utiliser les concepts de *cause et conséquence* afin d'expliquer les actions de groupes et de personnes qui ont promulgué le suffrage universel au Canada ;
- Je peux travailler en collaboration avec mes camarades et réfléchir de façon critique afin de rassembler des éléments de recherche, les analyser et les transmettre ;
- Je peux utiliser le concept de pertinence historique pour analyser le mouvement en faveur du suffrage universel ;
- Je peux expliquer l'importance de l'égalité en démocratie.

LIENS AVEC LE PROGRAMME-CADRE

CHC2D - Attentes

1. Utilisation du processus d'enquête : Utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en histoire pour explorer divers aspects de l'histoire du Canada depuis 1914.

A2. Coopération et conflits : Analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1914 et 1929.

A3. Identité, citoyenneté et patrimoine : Décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1914 et 1929.

B.1 Contextes politique, économique et social : analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne entre 1929 et 1945.

C1. Contextes politique, économique et social : Analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne entre 1945 et 1982.

D1. Contextes politique, économique et social : Analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne depuis 1982.

CHC2D - Contenus d'apprentissage

1.4 Analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en histoire – importance historique, cause et conséquence, continuité et changement, et perspective historique.

A2.5 Décrire les objectifs et les résultats de mouvements de coopération politique ou sociale au Canada entre 1914 et 1929.

A3.4 Décrire la contribution de personnes, de groupes et d'institutions au développement de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadien entre 1914 et 1929.

B1.1 Analyser certaines décisions politiques prises au Canada entre 1929 et 1945 ainsi que leurs répercussions sur le Canada et sur la vie quotidienne des Canadiennes et Canadiens.

C1.1 Expliquer l'influence des politiques du gouvernement sur le développement de la société canadienne entre 1945 et 1982.

D1.4 analyser des tendances sociétales et culturelles canadiennes de 1982 à nos jours.

NEURONES EN ACTION

1. Demandez aux élèves si elles et ils connaissent les **droits démocratiques** dont nous jouissons au Canada. En résumé, nos droits démocratiques comprennent la capacité de participer aux activités politiques et à former un gouvernement démocratique.

Dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, il y a trois articles reliés aux droits démocratiques.

- ARTICLE 3 : Tout citoyenne/citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus a le droit de vote lors d'une élection et peut se présenter comme candidat.
- ARTICLE 4 : Les gouvernements doivent tenir des élections au moins tous les cinq ans.
- ARTICLE 5 : Les assemblées législatives doivent tenir une séance au moins une fois tous les douze mois (les élus/élus doivent se réunir au moins une fois par année).

LEÇON 2 : SUFFRAGE UNIVERSEL

2. En plus des **droits démocratiques**, d'autres aspects contribuent à la démocratie canadienne. Passez en revue les principes de la démocratie (document 1.2) et reliez nos **droits démocratiques** à certains principes clés (égalité des droits, élections libres et justes, participation citoyenne, tolérance politique). Même dans un pays démocratique comme le Canada, il est déjà arrivé que certains de ces principes ne soient pas respectés ou qu'ils se soient limités à certains groupes ou à certaines personnes. Il est important pour les élèves de comprendre que les droits démocratiques sont limités lorsque les principes de la démocratie ne sont pas observés ou appliqués pour toutes et tous de façon uniforme.

3. Animez une discussion sur le droit de vote et les principes démocratiques.

- Pourquoi l'égalité est-elle importante en démocratie ?
- Pourquoi la tolérance politique est-elle essentielle en démocratie ?
- Pourquoi la participation citoyenne est-elle essentielle en démocratie ?
 - a) Donnez un peu de temps aux élèves pour réfléchir à ces questions et à des événements qu'elles/ qu'ils ont déjà étudiés (p. ex. première vague du mouvement féministe, la *Loi sur les mesures de guerre*, internement de certains groupes, octroi du droit de vote à certains groupes au fil du temps, participation citoyenne historique pour apporter des changements).
 - b) Divisez les élèves en groupes de trois et assignez à chaque membre du groupe une question à laquelle il devra répondre. Il présentera ensuite sa réponse au reste du groupe.
 - c) Accordez aux groupes suffisamment de temps pour discuter des trois questions.
 - d) Concluez l'exercice en lançant une discussion en classe sur les trois questions.

Note au personnel enseignant : Soyez sensibles aux circonstances de la vie des élèves qui peuvent créer une polémique autour du vote, comme les motifs religieux ou les traditions de certains groupes.

SUIVI

1. Expliquez aux élèves que le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, l'identité raciale et la religion. Regardez la vidéo "Le droit de vote" et passez en revue le document 2.1.

Précision sur la vidéo : Même si les femmes ont obtenu le droit de voter en 1918, de nombreuses exclusions sont demeurées fondées sur l'identité raciale, l'origine ethnique et la religion. Le suffrage universel pour toutes les femmes n'a été atteint que dans les années 1960.

2. Divisez la classe en groupes afin d'explorer les grands développements de l'histoire du droit de vote au Canada. Les groupes examineront une période particulière de l'histoire ou se verront assigner un groupe spécifique. Par exemple :

- Volet B (1914-1929) – Mouvement du suffrage des femmes (1916-1918)
- Volet B (1914-1929) – L'Acte des élections fédérales (1920)
- Volet C (1945-1982) – Mouvement du suffrage des Premières Nations (1960)
- Volet D (1945-1982) – Suffrage universel (1960) ou *Charte des droits et libertés* (1982)
- Volet E (1982 à aujourd'hui) – Personnes handicapées
- Volet E (1982 à aujourd'hui) – Prisonnières/prisonniers et détenues/détenus

À l'aide du document 2.1, chaque groupe devra effectuer une recherche sur l'action ou la condition historique qui a été la plus déterminante pour accorder le droit de vote au groupe qui lui a été désigné.

- Quelle importance cet événement revêtait-il à l'époque? Quelle a été son incidence ?
- Les conséquences de cet événement ont-elles été vastes et durables? Sont-elles toujours pertinentes aujourd'hui ?
- En quoi ces conséquences étaient-elles représentatives ou symbolisaient-elles des enjeux ou des tendances historiques ?
- Comment nous aident-elles à comprendre pourquoi les droits de vote ont évolué au Canada ?

Note au personnel enseignant : Deux versions du document 2.1 ont été fournies. La version 2 utilise un langage simplifié pour la lecture.

3. Demandez aux groupes de communiquer les résultats de leurs recherches au reste de la classe dans le cadre d'une présentation ou sous la forme d'un puzzle, où les résultats sont dévoilés au sein des groupes. Selon la méthode retenue, la présentation peut faire appel à différents formats multimédias ou faire l'objet d'un sketch.

4. Dans une dernière discussion, demandez aux élèves de classer la pertinence des événements qui ont trait au suffrage universel. Demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes pour justifier leur classement :

- Comment le chemin vers le suffrage de chaque groupe est-il similaire ou différent ?
- Les mouvements étaient-ils liés les uns aux autres? Si oui, comment ?

*Note au personnel enseignant : Passez en revue le concept de **cause et conséquence** avec les élèves. Ce concept requiert des élèves qu'elles/ils déterminent les facteurs qui ont eu une incidence sur une situation donnée ou qui ont mené à quelque chose de précis, ainsi que leurs effets et conséquences. Les élèves sont ainsi en mesure de comprendre la complexité des causes et des conséquences et d'apprendre qu'une situation peut être causée par plus d'un facteur et peut avoir de multiples conséquences, à la fois prévues et imprévues.*

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

Sélectionnez l'une des activités suivantes pour consolider l'apprentissage. Donnez le choix aux élèves. Les activités peuvent être effectuées en petits groupes ou individuellement, selon le temps dont vous disposez. Le travail terminé doit être présenté à l'ensemble de la classe, soit dans le cadre d'une exposition, soit en formant des groupes de deux élèves ou plus qui se présenteront mutuellement le fruit de leurs travaux.

1. Choisissez un moment qui, selon vous, constitue un tournant important dans l'histoire de la démocratie canadienne et du droit de vote. Dégagez deux arguments pour étayer votre choix.

2. Lisez les débats parlementaires de l'époque du suffrage des femmes et les arguments présentés par les députés pour s'opposer au droit de vote des femmes. Demandez aux élèves de rédiger une contre argumentation à l'un de ces députés donnant deux raisons pour lesquelles les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes en ce qui a trait au vote.

« Il y a 100 ans, des femmes canadiennes votaient pour la première fois » (Radio-Canada, 13 décembre 2017)

Citations choisies :

« Le suffrage des femmes ne se limite pas au simple fait de voter, mais il signifie que les femmes entrent dans l'arène de la politique. La politique est une forme de guerre, de lutte, de combat, un lieu d'agitation, de passion et d'amertume, des éléments qui sont tous en opposition avec le caractère même de la féminité ». (Rodolphe Lemieux, député libéral, Gaspé, Québec)

« Loin d'être une avancée pour les femmes, cette soi-disant émancipation sera la perte de celles qui la souhaitent, ainsi que la perte de notre nation. Examinons la position sociale des femmes au sein de notre pays. Partout, elles sont respectées et admirées, bref, elles sont idéalisées. Cette admiration, elles la méritent amplement du fait de l'importante mission qui leur est confiée, soit le développement moral et intellectuel de nos enfants. Je crois qu'il serait dangereux de les éloigner de leurs foyers ». (Marie-Joseph Demers, député libéral, St. John's-Iberville, Terre-Neuve)

« La place des femmes n'est pas dans les assemblées politiques, les comités électoraux ou les bureaux de scrutin. La place idéale de la femme est au sein de sa famille. N'est-elle pas, à tous points de vue, la reine du foyer ? » (Joseph-Emile D'Anjou, député libéral, Rimouski, Québec)

« Le cadeau fait aux femmes du Canada par le premier ministre deviendra leur instrument de torture et la cause de leur déchéance. Il blessera les femmes, physiquement. Qui dit qu'elles ne seront pas exposées aux mêlées parlementaires, aux quolibets et critiques, au chantage, aux discours enflammés, aux manifestations et aux aléas du climat ? » (Charles Fournier, député libéral, Bellechasse, Québec)

« La physiologie de la femme, son anatomie révèle qu'elle est en ce monde aux fins d'aimer et d'enfanter, et non pour participer aux luttes politiques. » (Jean-Joseph Denis, député libéral, Joliette, Québec)

ÉVALUATION

Demandez aux élèves de répondre à la question suivante (évaluation formative ou sommative).

Question : Quel est l'événement historique qui a le plus contribué au suffrage universel au Canada ?

GRILLE D'ÉVALUATION

Critère	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Comprendre le contenu (p. ex. concepts, idées, liens, procédures et procédés).	Manifeste une compréhension limitée du contenu	Manifeste une certaine compréhension du contenu	Manifeste une bonne compréhension du contenu	Manifeste une compréhension approfondie du contenu
Utiliser les techniques de traitement (p. ex. interpréter, analyser, résumer et évaluer les données, les preuves et l'information; déceler le point de vue et les préjugés; formuler des conclusions).	Utilise les techniques de traitement avec une efficacité limitée	Utilise les techniques de traitement avec une efficacité relative	Utilise les techniques de traitement avec une grande efficacité	Utilise les techniques de traitement avec une très grande efficacité
Exprimer et organiser ses idées et l'information (p. ex. expression claire, organisation logique) sous forme écrite.	Exprime et organise ses idées et l'information avec une efficacité limitée	Exprime et organise ses idées et l'information avec une efficacité relative	Exprime et organise ses idées et l'information avec une grande efficacité	Exprime et organise ses idées et l'information avec une très grande efficacité
Établir des liens avec et entre différents contextes (p. ex. entre les sujets et thèmes étudiés et entre le passé, le présent et l'avenir).	Établit des liens avec et entre divers contextes avec une efficacité limitée	Établit des liens avec et entre divers contextes avec une efficacité relative	Établit des liens avec et entre divers contextes avec une grande efficacité	Établit des liens avec et entre divers contextes avec une très grande efficacité